

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 07/10/2022

Construction de logement social à Saint-Cloud : l'Etat renforce son engagement avec le conseil départemental.

Le préfet Laurent Hottiaux a signé ce jour avec le président du conseil départemental Georges Siffredi un protocole relatif à la création du « Musée du Grand Siècle » et au développement du parc de logement social à Saint-Cloud et dans les Hauts-de-Seine.

En 2016, la vente par l'Etat au Conseil départemental de la caserne Sully à Saint-Cloud devait permettre notamment la production de 7 $000m^2$ de logements sociaux étudiants. Le changement de destination souhaité par le Conseil départemental pour transformer la caserne Sully en Musée du Grand Siècle entraîne la conclusion d'un nouveau protocole.

L'Etat réaffirme, avec le département, sa détermination à mettre en œuvre une politique de développement du parc public de logements sur le territoire des communes soumises à des obligations de rattrapage en application de la loi « SRU », dont fait partie la commune de Saint-Cloud.

Cette commune est particulièrement concernée, puisqu'au titre de la carence, le préfet a repris la délivrance des permis de construire depuis décembre 2020.

Si le protocole initial reposait sur le développement exclusif d'une offre de logements étudiants et jeunes actifs sur le site de la caserne Sully, ce nouveau protocole vise la production de tous types de logements sociaux, a minima à un même niveau, permettant ainsi une plus grande diversification et en conséquence une meilleure valorisation qualitative dans le cadre des objectifs de la loi « SRU ».

Dans les Hauts-de-Seine, un fort déséquilibre demeure entre l'offre et la demande : on compte une attribution de logement social pour dix demandes. Le taux de logements sociaux est cependant en progression et atteint 28,56% (soit 210 000 logements sociaux), avec de fortes disparités territoriales. A Saint-Cloud, ce taux est de 17,07%.

Contact : Service départemental de la communication interministérielle 01.40.97.20.00 / pref-presse@hauts-de-seine.gouv.fr